Image not found or type unknown

conjoint francais et sans statu pour absent de mon mari..

Par **barrysh**, le **20/03/2010** à **14:49**

Bonjour a toutes et a tous, je suis de la cote d ivoire et je suis mariee a un francais depuis 2004 et depuis 2008 je retrouve sans papier pour absent de mon conjoint,par peur je suis pas retourner a la prefecture pour le renouvellement puisque le dernier recepice m a ete delivre parce que j etais accompagnee par la cimade ce jour la une dame de la prefecture m a dit que j avais eue de la chance parce que sans le mari pour signer que c etait difficile,les trois mois passes et je n ai toujours eue de nouvelles de mon mari ni des ses parents donc je suis dans le brouillard complet accompagne d insomnie pour tout vous dire je suis tres mal car je connais aucun de mes droits ni de ce que je peux faire aujourd hui pour sortir de la,j ai eue une avoc mais ca ne m a pas aider ne m a pas dit grde chose , j ai 27ans, je fais que changer de logement puisque j ai ete mis a la porte de notre domicile conjugale par ses parents avant qu ils disparaissent tous enfins l histoire commencait comme cela alors s il vous plait je fais aujoud hui appel a toutes bonnes personnes qui peuven m aider,s il vous plait aidez moi, je vous remercie d avance,bisoux

Par **etrangers sans droit**, le **25/03/2010** à **19:04**

bonsoir

la cimade ne peut plus vous aider ?
avez vous été victime de violence conjugale?
une obligation de quitter le territoire a t elle été délivrer contre vous?

Par **barrysh**, le **27/03/2010** à **01:11**

Bonjour
Merci beaucoup,la cimade ne m a pas dit grande chose a part que tout dependait de la presence de mon epoux pr le renouvellement ma carte..violence conjugale non mis a part le jour ou j ai ete mis a la porte par le beau pere,mais on m avait dit ce n etait rien,moi j ai toujour ete naive et je crois que j ai ete bien servi,j ai ete enceinte mais ils se sont misent d accord pour me faire avorter quelque mois a peine mon arrivee en france car je vivais en ce moment chez les beaux parents avec mon mari,et j en ai parle a la ginecologue et ma connaissance j ai pas recue de l ordre de quitter le territoir francais,a votre avis que puis je

faire.
merci a vous

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés